



Observatoire

EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET  
ENVIRONNEMENTAUX DES GRANDS  
CHANTIERS DE RENNES MÉTROPOLE

GRANDS CHANTIERS

**Retombées économiques,  
Effets sur l'emploi,  
Politique de  
responsabilité sociale**

DÉCEMBRE 2015



# SOMMAIRE

- 04** AVANT-PROPOS
- 05** OBJECTIFS ET CONTENU DE L'OBSERVATOIRE
- 06** LES CHIFFRES À RETENIR

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

### AXE 1. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- 10** Synthèse sur les opérations étudiées
- 12** Métro ligne b
- 14** Centre des congrès
- 16** Cité internationale Paul Ricoeur
- 18** Zac la Courrouze – aménagements publics
- 20** Zac la Courrouze – opérations immobilières et équipements
- 21** Estimations prévisionnelles des retombées économiques du PLH et des opérations de bureaux de 2015 à 2020

### AXE 2. RETOMBÉES SUR L'EMPLOI

- 22** Point d'étape sur les actifs occupés en juin 2015 par les chantiers étudiés
- 23** Estimation des emplois etp directs et indirects mobilisés par les chantiers étudiés
- 24** Estimation des emplois mobilisés par le PLH et les opérations neuves de bureaux

### AXE 3. POLITIQUES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

- 26** Zoom sur les clauses d'insertion professionnelle - Dispositif atouts clauses de la MEIF du Bassin d'emploi de Rennes

### ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS



## AVANT-PROPOS

Les grands projets de Rennes Métropole, de premier plan que sont la ligne b du métro, le Centre des congrès, le PEM gares, et la cité internationale Paul Ricœur, seront porteurs de retombées économiques et sociales importantes sur le territoire local et régional, voire au-delà.

La ligne b du métro est notamment, au plan national avec les LGV Bretagne-Pays de la Loire et Sud Europe Atlantique, l'un des plus gros investissements publics de la décennie en matière d'infrastructures de mobilité. Plus généralement, Rennes (Ville et intercommunalité) se place comme l'une des collectivités françaises les plus importantes par l'ampleur des investissements dans des « grands projets » dans les 5 à 10 prochaines années, avec près de 2 milliards d'€ programmés d'ici à 2020.

Les bénéfices et l'impact de ces grands projets en chantier méritent donc d'être davantage analysés et communiqués. C'est pourquoi l'Audiar a été missionnée pour la mise en place d'un observatoire des effets socio-économiques et environnementaux des grands chantiers de Rennes Métropole.

Cet observatoire offrira chaque année, d'ici à 2020, des éclairages sur l'impact des chantiers étudiés, tant en termes de retombées économiques, d'emploi, d'insertion sociale, que de pratiques respectueuses de l'environnement. Il permettra également, au gré des besoins, d'apprécier l'impact socio-économique de certaines grandes politiques métropolitaines comme c'est le cas dans cette publication sur le nouveau programme local de l'habitat de Rennes Métropole, adopté en conseil métropolitain le 9 juillet 2015.



LGV-BPL



## OBJECTIFS ET CONTENU DE L'OBSERVATOIRE

### LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire pluri-annuel de suivi des grands chantiers doit répondre à plusieurs objectifs fixés par Rennes Métropole dans son projet de territoire, entre autres :

- apprécier les effets d'entraînement de l'investissement public sur l'emploi ainsi que son effet de levier sur l'attractivité, la dynamique et le développement économique rennais ;
- affirmer les objectifs de développement et d'accueil de la métropole à travers le programme local de l'habitat (PLH) ou le schéma d'aménagement économique communautaire ;
- réaffirmer les ambitions de ces projets sur les trois dimensions de la stratégie de développement durable du territoire : progrès social, exigence environnementale et performance économique.

### LE CONTENU : QUATRE AXES D'OBSERVATION

Afin d'appréhender au mieux les effets socio-économiques des grands chantiers, la période d'activité de l'observatoire va s'écouler de 2014 à 2020.

Quatre axes thématiques d'observation seront abordés prioritairement :

- Axe 1. Les retombées économiques,
- Axe 2. Les retombées sur l'emploi,
- Axe 3. Les politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale,
- Axe 4. L'impact environnemental des chantiers.

### LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Les grands chantiers étudiés sont les suivants : Métro ligne b, Centre des congrès, Cité internationale Paul Ricoeur, ZAC La Courrouze, PEM Gares et équipements publics de la ZAC La Courrouze.

Le Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole sera également étudié sur certains des axes thématiques définis, ainsi que les opérations neuves de bureaux programmées d'ici à 2020 sur le territoire de Rennes Métropole.

# LES CHIFFRES À RETENIR

## SITUATION À FIN JUIN 2015

### LIGNE B DU MÉTRO

**211 M€** versés aux entreprises intervenantes,  
dont **33 %** aux entreprises bretonnes

Déjà **327 entreprises** mobilisées, dont **50 %** sont bretonnes

**1 000** personnes mobilisées sur les sites du chantier au cours de juin 2015

À terme, la conception et  
la construction de la ligne  
aura mobilisé **9 000** ETP  
cumulés

**138** personnes  
bénéficiaires d'un contrat  
d'insertion



### ZAC DE LA COURROUZE

**289 M€** versés aux entreprises intervenantes,  
dont **93 %** aux entreprises bretonnes

À terme, l'aménagement et les opérations  
immobilières de la ZAC auront mobilisé **6 200**  
ETP cumulés



## CENTRE DES CONGRÈS

**28 M€** versés aux entreprises intervenantes,  
dont **54 %** aux entreprises bretonnes

Déjà **101** entreprises mobilisées, dont **45 %** sont bretonnes

**170** personnes  
mobilisées sur les  
sites du chantier au  
cours de juin 2015

**20** personnes  
bénéficiaires d'un  
contrat d'insertion



JACOBIENS\_LABTOP/JEAN-GUERVILLY

## CITÉ INTERNATIONALE

**11 M€** versés aux entreprises intervenantes, dont  
**59 %** aux entreprises bretonnes

Déjà **83**  
entreprises  
mobilisées,  
dont **50 %**  
sont bretonnes

**19** personnes  
bénéficiaires  
d'un contrat  
d'insertion



HERAULT-ARNOLD

## PLH 2015-2020 DE RENNES MÉTROPOLE

À terme, les objectifs affichés  
du PLH représenteraient **2,4**  
milliards d'€ d'investissements,  
dont **77 %** au bénéfice des  
entreprises brétiliennes.



REICHEN ET ROBERT & ASSOCIÉS | JACQUELINE OSTY

Chaque année, le PLH mobiliserait **3 200** personnes\*

\*En ETP annuels.



# Principaux enseignements

## À l'été 2015, 25 % des investissements prévus ont été facturés

À fin juin 2015, sur plus de 2,1 Milliards d'€ cumulés à engager sur les quatre opérations analysées, 25 % ont été facturés, soit près de 538 Millions d'€. Si l'on exclut la ZAC de la Courrouze, cette part tombe à 19 %, soit 250 millions d'€. Après la phase d'études et de maîtrise d'œuvre (100 Millions d'€ dépensés dont 78 sur la ligne b) la facturation des travaux, qui représente l'essentiel des investissements, ne fait que commencer.

Au total, l'état d'avancement de la part des investissements déjà versés aux entreprises s'élève à 18 % pour la ligne b, 28 % pour le centre des congrès, et 61 % pour la cité internationale, chantier le plus avancé, qui sera livré en 2016. Sur la ZAC de la Courrouze, cette part s'élève à 44 % pour l'aménagement des espaces publics, et 35 % pour les opérations immobilières et équipements publics.

Au total, 830 entreprises ont été mobilisées sur les quatre opérations étudiées (hors opérations immobilières sur la ZAC de la Courrouze), dont plus de 500 originaires de Rennes Métropole et du reste de l'Îlle-et-Vilaine. Elles sont à 80 % des TPE ou PME, un pourcentage qui monte à près de 90 % sur la ZAC de la Courrouze.

## La construction de la ligne b du métro profite à tout le territoire national

Le chantier hors normes de la ligne b du métro a déjà mobilisé 327 entreprises, principalement pour les études et les travaux actuels de gros œuvre et génie civil. Ce chiffre devrait sensiblement augmenter avec la montée en régime du second œuvre en 2016. À ce stade, les retombées économiques profitent à l'ensemble du territoire national, avec notamment 66 % des montants redistribués hors de Bretagne. L'Île-de-France est ainsi, pour l'instant premier territoire bénéficiaire, suivi de Rennes Métropole, de la Loire-Atlantique, du reste de la Bretagne puis des agglomérations de Metz et Lyon.

## La construction du centre des congrès très bénéfique au reste de la Bretagne et aux Pays de la Loire

Le chantier du centre des congrès se distingue par l'importance de ses retombées économiques en Bretagne et en Pays de la Loire. Si 39 % des montants décaissés ont bénéficié à des entreprises de Rennes Métropole, les entreprises originaires du reste de la Bretagne et des Pays de la Loire en ont capté 38 %, notamment celles de Loire-Atlantique et des Côtes d'Armor.

La construction de la cité internationale présente quant à elle la particularité de bénéficier proportionnellement beaucoup aux entreprises brétiliennes et à celles du reste de la France, et moins à celles du reste de la Bretagne, des Pays de la Loire ou de la Basse-Normandie.

## Les chantiers sur la ZAC de la Courrouze mobilisent majoritairement des entreprises brétiliennes

Que ce soit pour les travaux publics d'aménagement de la ZAC ou pour la réalisation des opérations immobilières, l'essentiel des investissements réalisés profite aux entreprises brétiliennes (82 % des montants versés). On peut toutefois observer des retombées non négligeables en Côtes d'Armor (7 % des montants), où de nombreuses entreprises profitent de la proximité et de l'attractivité de la métropole rennaise pour consolider leurs activités.

## Des chantiers dont la complexité technique impose de mobiliser des compétences à Paris ou à Nantes

La complexité architecturale ou technologique des chantiers de la ligne b, du centre des congrès et de cité internationale nécessite l'apport de compétences techniques pointues localisées dans la métropole rennaise, mais surtout en Île-de-France et à degré moindre en Loire-Atlantique (BET d'ingénierie, agences d'architecture, spécialistes

géotechniques, etc.). Ce constat explique l'abondance des entreprises intervenantes originaires de ces deux territoires, notamment sur les phases d'études, de maîtrise d'œuvre et de suivi technique de chantier.

### **La montée en régime des interventions sur le second œuvre devrait mobiliser davantage d'entreprises bretonnes**

Comme le souligne l'analyse sur les premières entreprises engagées dans le second œuvre sur la ligne b, le centre des congrès ou la cité internationale, les interventions de sous-traitance ou sur le second œuvre profitent davantage à des entreprises locales ou régionales. La montée en régime des interventions de second œuvre sur les chantiers de ligne b et du centre des congrès devrait, selon les calendriers<sup>1</sup> s'amorcer courant 2016, ce qui stimulera la part des entreprises locales et régionales concernées.

### **1 500 actifs mobilisés sur les chantiers en juin 2015**

Les quatre opérations étudiées mobilisent physiquement 1 500 travailleurs, qu'ils soient compagnons et encadrants menant à bien les travaux, ou fournisseurs, ingénieurs de suivi technique, ou maîtres d'œuvre. Les divers sites de chantiers de la ligne b requièrent à eux seuls un millier de personnes.

### **Les chantiers ont déjà mobilisé 4 100 personnes en ETP cumulés**

Depuis le début du lancement de chacune des opérations (études comprises), près de 4 100 actifs ETP ont été nécessaires, dont 1 600 sur la ligne b, et 2 250 sur la ZAC de la Courrouze (aménagement, opérations immobilières et équipements publics cumulés).

Le centre des congrès et la cité internationale n'ont pour l'instant mobilisé que 300 ETP, phases d'études comprises. Menés à leur terme, les quatre chantiers devraient avoir mobilisé 16 000 ETP cumulés. À elle seule, la conception et construction de la ligne b devrait en occuper plus de la moitié, soit près de 5 500 ETP directs (travaux), et 3300 ETP indirects (études et suivi technique, fabrication du tunnelier, fourniture d'équipements divers, etc.)

### **Les effets du PLH sur l'emploi vont s'amplifier à partir de 2018**

Grâce à la montée en régime des grandes opérations d'aménagement urbaines comme EuroRennes, Baud-Chardonnet ou Viasilva à partir de 2016, les investissements annuels liés au Programme Local de l'Habitat devraient passer de 360 à 450 M€ entre 2017 et 2018. Cela devrait avoir des effets sur l'emploi, car ces hausses d'investissements devraient impliquer 500 emplois à temps plein supplémentaires par an dès 2018.

Même constat sur les opérations de bureaux, notamment avec une hausse sensible des livraisons sur EuroRennes ou ViaSilva (Champs Blancs) à partir de 2017. Cette forte hausse des investissements qui s'en suivra devrait générer 400 emplois à temps plein mobilisés supplémentaires par an sur les chantiers dès 2017.

<sup>1</sup> Voir phasage simplifié des opérations p. 29.

### **Des objectifs en passe d'être atteints sur l'insertion des actifs en difficulté**

Dans une démarche de commande publique socialement responsable, toutes les opérations d'investissement liées aux grands chantiers ont été assorties d'une clause sociale: Les entreprises attributaires des marchés doivent ainsi faire travailler des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion. Près de 110 ETP doivent être pourvus dans ce cadre. Au 30 juin 2015, 219 personnes (dont 138 sur le seul chantier du Métro) avaient bénéficié de ce dispositif. Les objectifs sont presque atteints pour la ZAC de la Courrouze et la Cité Internationale, et sont atteints au tiers pour la ligne b du Métro et le Centre des congrès.

# Les retombées économiques

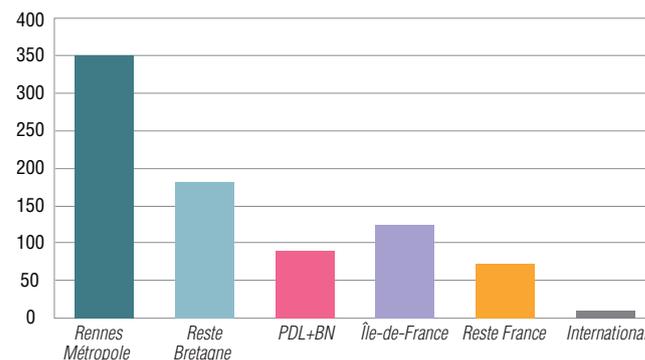
Les opérations étudiées à fin juin 2015 sont les suivantes : ligne b du métro, centre des congrès, cité internationale, ZAC la Courrouze. Le PEM gares sera étudié à partir de 2016.

## SYNTHÈSE SUR LES QUATRE OPÉRATIONS ÉTUDIÉES

À fin juin 2015, sur plus de 2,1 Milliards d'€ cumulés à engager sur les quatre opérations, 25 % ont été versés aux entreprises mobilisées.

Cela représente 538 M€ versés, dont 44 % ont été injectés dans l'économie de Rennes Métropole, 21 % dans le reste de la Bretagne, mais aussi 22 % en Île-de-France.

### DISTRIBUTION TERRITORIALE DES ENTREPRISES MOBILISÉES 830 ENTREPRISES 30/06/2015 (HORS DOUBLONS)

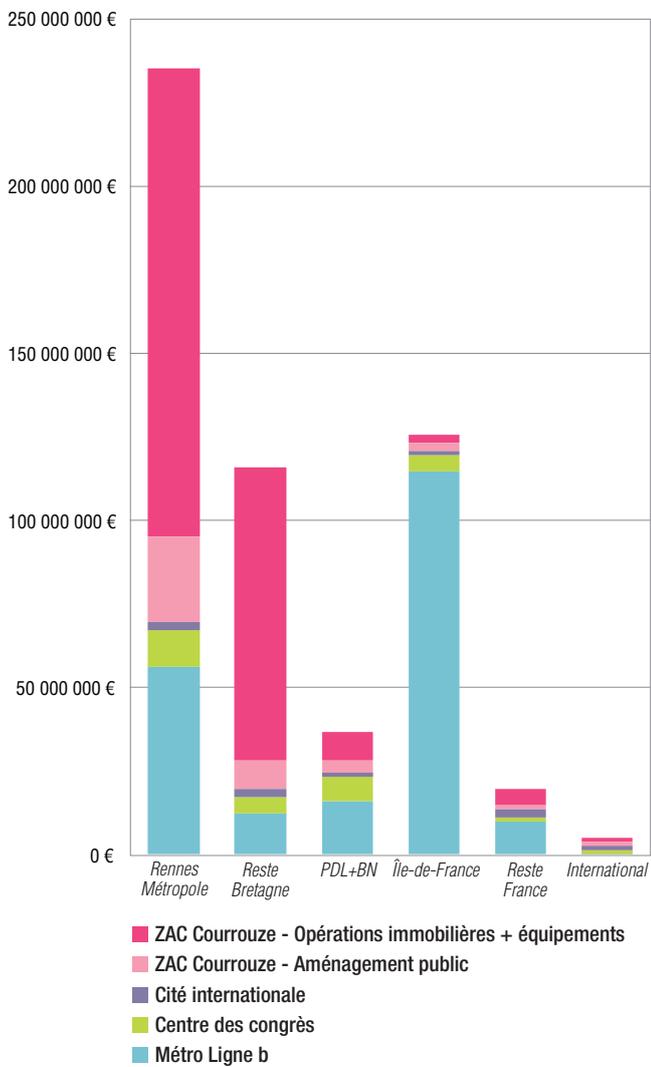


Déjà 500 entreprises sont intervenues ou interviennent actuellement sur la ligne b, le centre des congrès et la cité internationale. Le total monte à 830 entreprises en incluant le volet aménagement de la ZAC de la Courrouze.

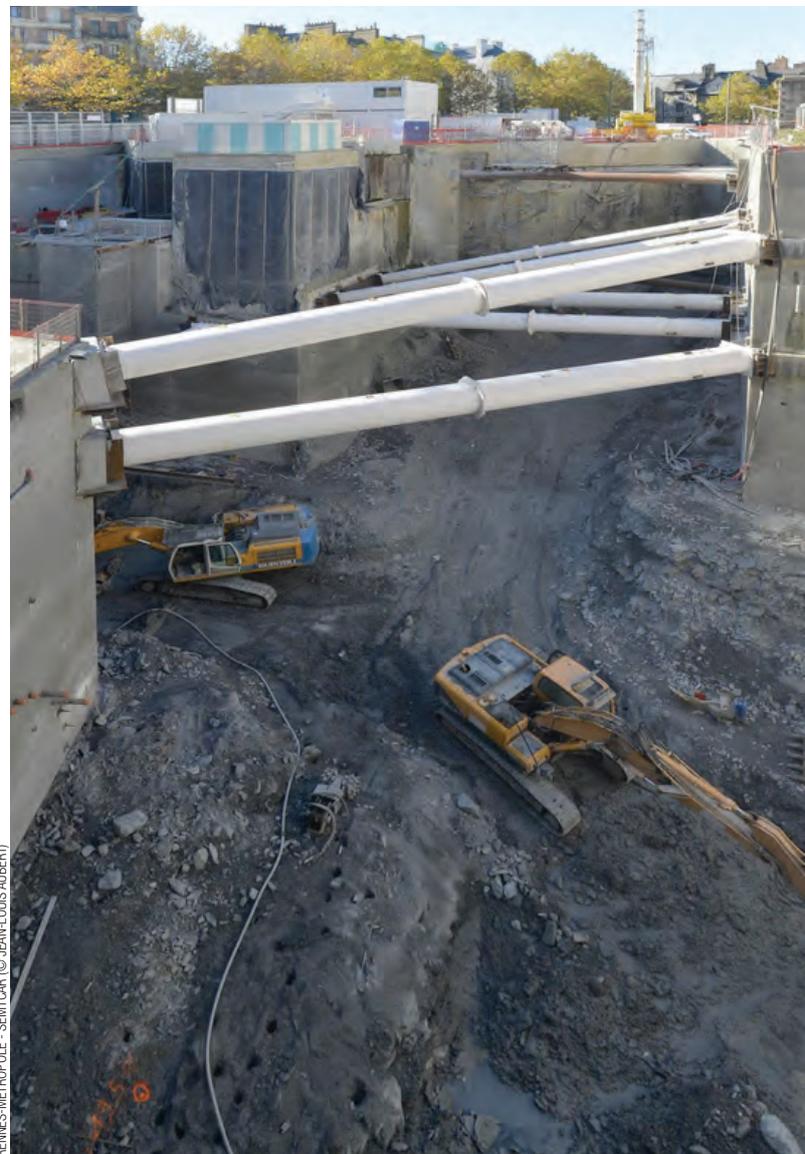
La majorité des entreprises est originaire de Rennes Métropole et du reste de la Bretagne. Le nombre d'entreprises franciliennes intervenantes est également important.



**DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS (EN €)**



Source : Rennes Métropole, SEMTCAR, Territoires & Développement - Audiar - 30 juin 2015



RENNES-METROPOLE - SEMTCAR © JEAN-LOUIS AUBERT

Station Sainte-Anne

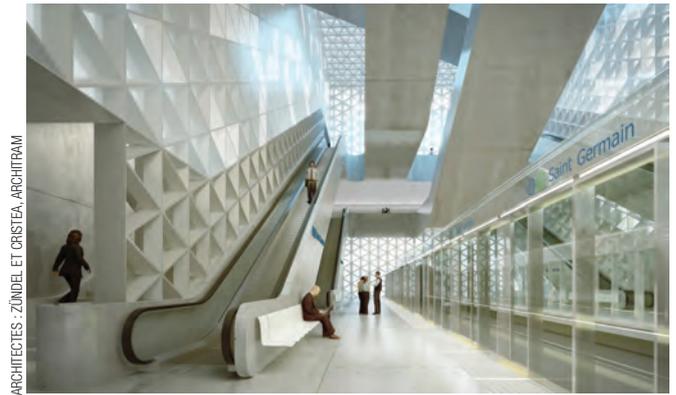
## METRO LIGNE B

### Analyse des facturations

Le coût prévisionnel de la ligne b du métro s'élève à **1 194 M€ HT** (date de valeur 2010).

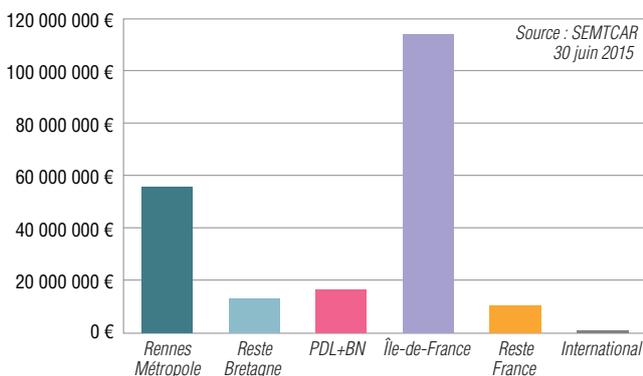
Au 30 juin 2015, près de **211 M€ HT** ont été versés aux entreprises intervenantes, soit **18 %** des montants à engager.

Les retombées économiques du chantier du métro se diffusent à l'ensemble du territoire national, avec **60 %** des montants injectés en dehors du Grand Ouest. L'Île-de-France est pour l'instant de loin le premier territoire bénéficiaire du chantier, suivi de Rennes Métropole, dont les entreprises ont perçu 56 M€.



ARCHITECTES : ZÜNDEL ET CRISTEA, ARCHITRAM

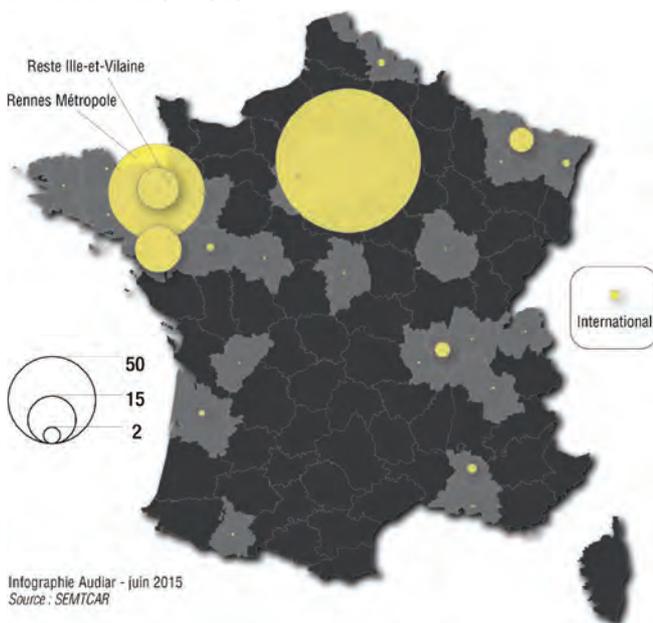
### RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS PAR TERRITOIRE



L'analyse géographique des retombées économiques par type d'intervention fait apparaître la prépondérance de l'Île de France sur les études et le gros œuvre/génie civil. Sur le second œuvre, qui vient tout juste de démarrer, les versements s'adressent majoritairement à des entreprises locales, qu'elles soient implantées dans Rennes Métropole ou dans le reste de la Bretagne.

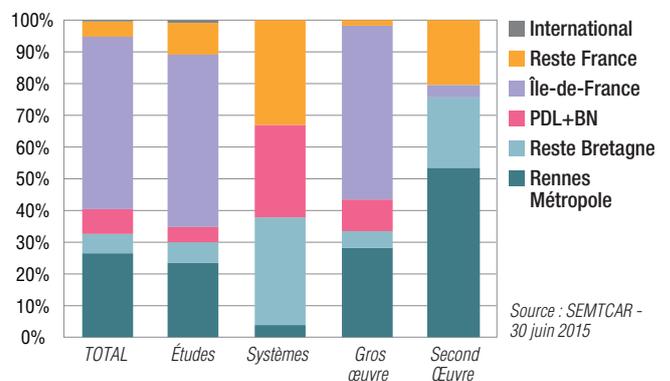
À fin juin 2015, près de 68 M€ d'actes de sous-traitance ont été payés, soit 32 % du total cumulé sur l'ensemble de l'ouvrage. Le bénéfice de ces actes sur le reste de la Bretagne est proportionnellement trois fois plus élevé que sur l'ensemble des totaux facturés.

### MONTANTS VERSÉS AU 30/06/2015 (EN M€ HT) DATE DE VALEUR 2010

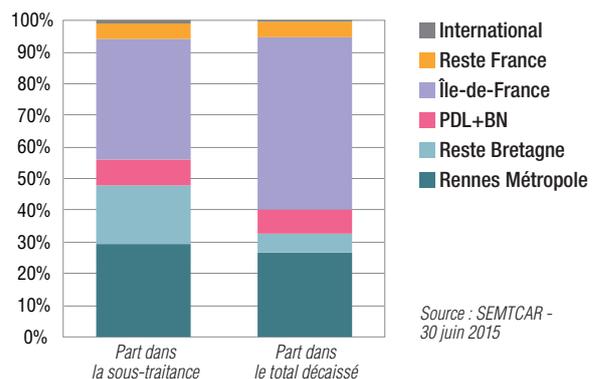


L'analyse à l'échelle départementale permet de distinguer l'impact non négligeable du chantier sur des entreprises basées en Loire-Atlantique et la métropole nantaise. De nombreux bureaux d'études techniques y sont en effet localisés, ainsi que de gros établissements de génie civil et de travaux publics.

### DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS PAR TYPE D'INTERVENTION

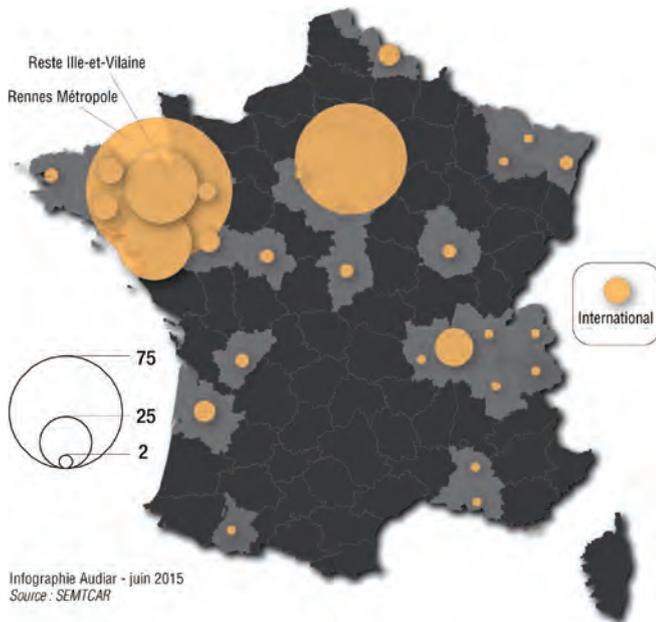


### RÉPARTITION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS DE SOUS-TRAITANCE (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



## Analyse des entreprises mobilisées

### NOMBRE D'ENTREPRISES MOBILISÉES AU 30/06/2015



Déjà 327 entreprises (hors fournisseurs) ont été mobilisées depuis le lancement des premières études en 2003. Sur la phase de construction, 147 entreprises sont mobilisées, principalement sur le gros œuvre/génie civil. La moitié des entreprises impliquées sont implantées dans Rennes Métropole et le reste du département. Les autres contingents importants d'entreprises sont principalement originaires d'Île-de-France et de Loire-Atlantique.



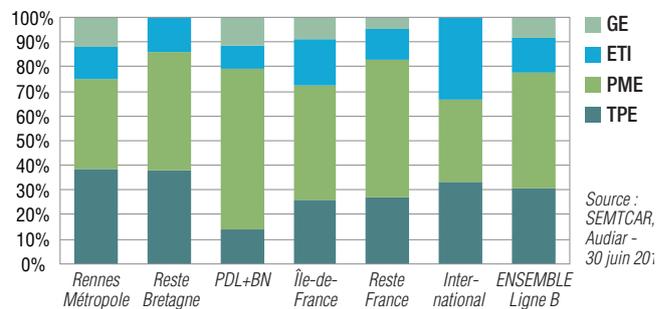
Près de 80 % des entreprises intervenantes sur la ligne b du métro sont des TPE ou PME.

Rennes Métropole et le reste de la Bretagne se distinguent par la part plus importante des TPE, près de 40 % contre 30 % sur l'ensemble des entreprises participant au chantier.

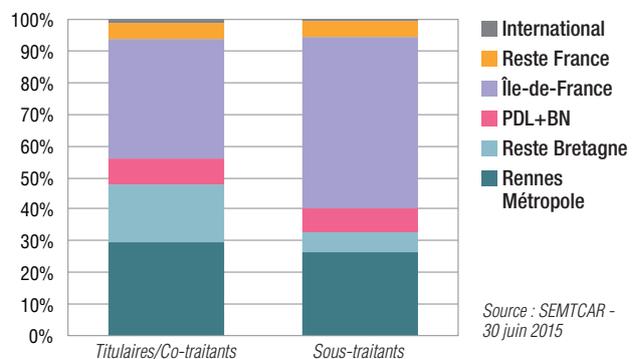
Sur 206 entreprises titulaires de marchés, 43 % d'entre elles sont originaires de Rennes Métropole, et 14 % du reste de la Bretagne.

Sur les 121 entreprises sous-traitantes, les entreprises du reste de la Bretagne, des Pays de la Loire et de la Basse-Normandie se distinguent par leur poids plus important qu'au niveau des entreprises titulaires ou sous-traitantes.

### TAILLE DES ENTREPRISES MOBILISÉES PAR TERRITOIRE (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTITÉS TITULAIRES DE MARCHÉS ET SOUS-TRAITANTS (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



## CENTRE DES CONGRÈS

### Analyse des facturations

Le coût prévisionnel du centre des congrès s'élève à **98,8 M€ HT** (date de valeur 2009).

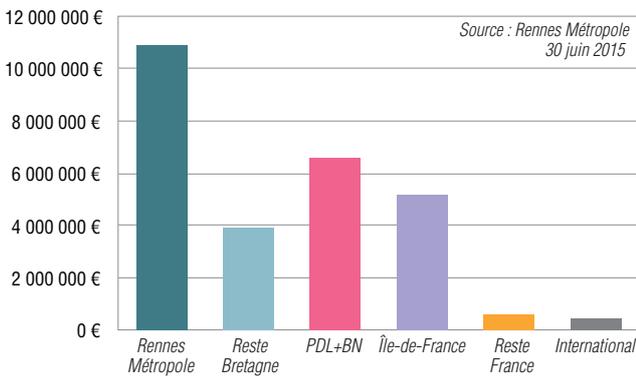
Au 30 juin 2015, près de **28 M€ HT** ont été versés aux entreprises intervenantes, soit **28 %** des montants à engager.

Plus de la moitié des montants a été redistribuée en Bretagne, soit près de 15 M€. Au total, les retombées économiques du chantier ont très majoritairement profité à des entreprises du Grand Ouest, la part de l'Île-de-France étant beaucoup plus modeste que pour la ligne b du métro.



LABTOP/JEAN-GUERVILLY

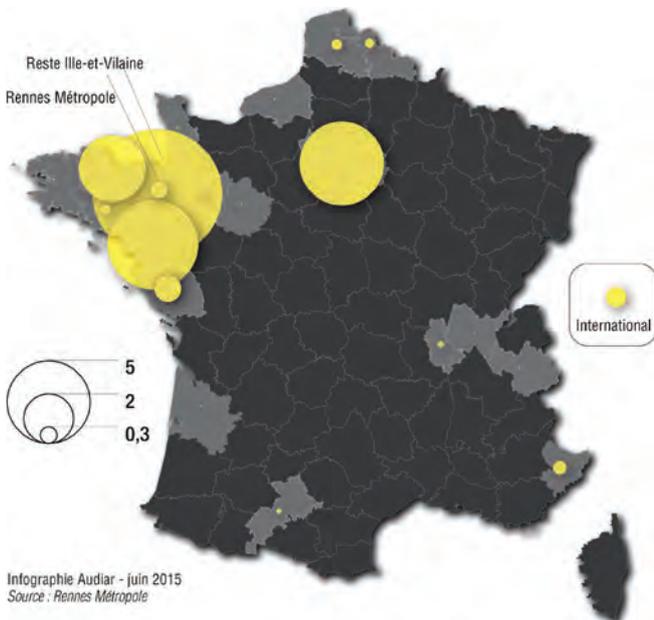
### RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS PAR TERRITOIRE



L'analyse par type d'intervention met en avant l'importance des montants redistribués à des entreprises de Rennes Métropole sur la phase de travaux, à hauteur de 60 % du total. Sur la phase d'études et de suivi technique, les territoires ligériens et bas-normands se distinguent fortement. Comme pour la ligne b du métro, les compétences techniques des entreprises de la métropole nantaise sont fortement sollicitées pour répondre aux besoins de complexité de conception et de construction du bâtiment.

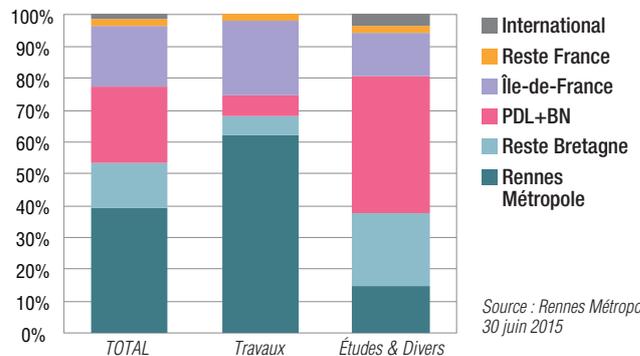
Le fort poids des facturations des entreprises ligériennes ou bas-normandes observé sur les interventions d'études et de suivi technique se confirme également dans les facturations de sous-traitance : il atteint près du deux tiers des facturations payées.

### MONTANTS VERSÉS AU 30/06/2015 (EN M€ HT)

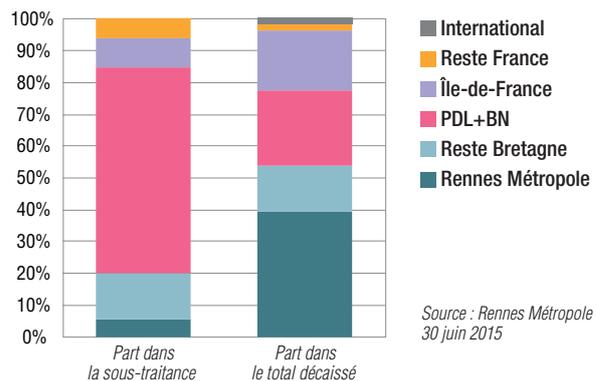


À une échelle géographique plus fine, les Côtes d'Armor et la Loire-Atlantique bénéficient pleinement du projet. Dans le premier cas, l'architecte du bâtiment, basé à Saint-Brieuc (Jean Guervilly) a entraîné dans son sillage d'autres entreprises locales en co-traitance ou en sous-traitance.

### DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS PAR TYPE D'INTERVENTION

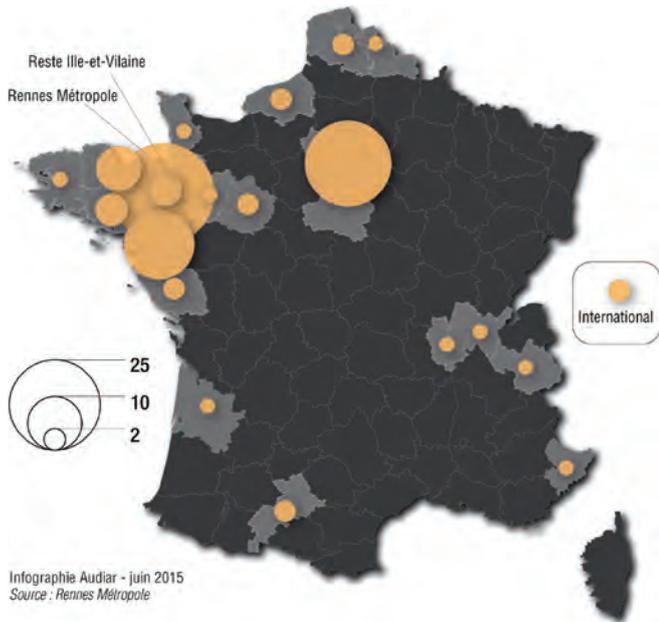


### RÉPARTITION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS DE SOUS-TRAITANCE



## Analyse des entreprises mobilisées

### NOMBRE D'ENTREPRISES MOBILISÉES AU 30/06/2015



101 entreprises (hors fournisseurs) ont été mobilisées depuis le lancement des premières études en 2009. Parmi elles, 77 sont localisées dans le grand Ouest, confirmant l'impact interrégional du chantier. Localement, 29 entreprises sont originaires de Rennes Métropole, et 16 du reste de la Bretagne.

Le nombre d'entreprises franciliennes reste important, tout comme le recrutement d'entreprises de Loire-Atlantique et des Côtes d'Armor.



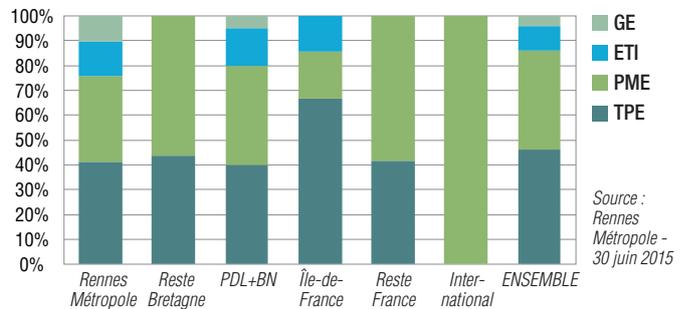
DIDER GOURAY

Sur l'ensemble des entreprises intervenantes, **85 %** d'entre elles sont des TPE et PME. La part d'entreprises de taille intermédiaires et surtout de grands groupes est faible en comparaison aux chantiers de la ligne b du métro.

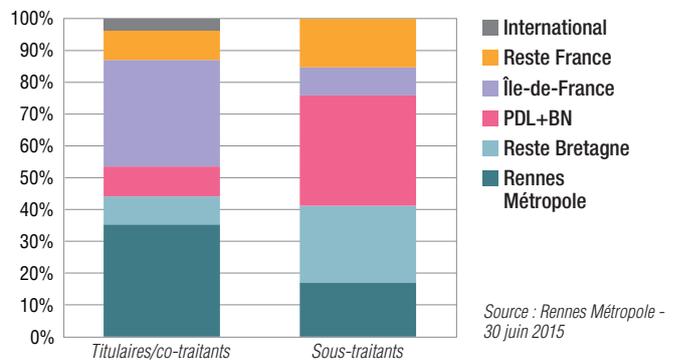
Sur **54** entreprises titulaires de marchés, un tiers d'entre elles sont originaires de Rennes Métropole, et 9% du reste de la Bretagne.

Sur les 46 entreprises sous-traitantes comptabilisées, plus d'un tiers sont originaires des Pays de la Loire ou de la Basse-Normandie, soit trois fois plus que pour les entreprises titulaires et co-traitantes. La part des entreprises localisées dans le reste de la Bretagne est également importante, proche de 25 %.

### TAILLE DES ENTREPRISES MOBILISÉES PAR TERRITOIRE (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTITÉS TITULAIRES DE MARCHÉS ET SOUS-TRAITANTS (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



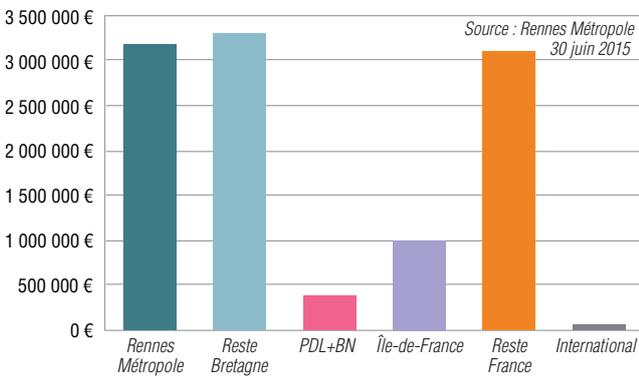
## CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICOEUR

### Analyse des facturations

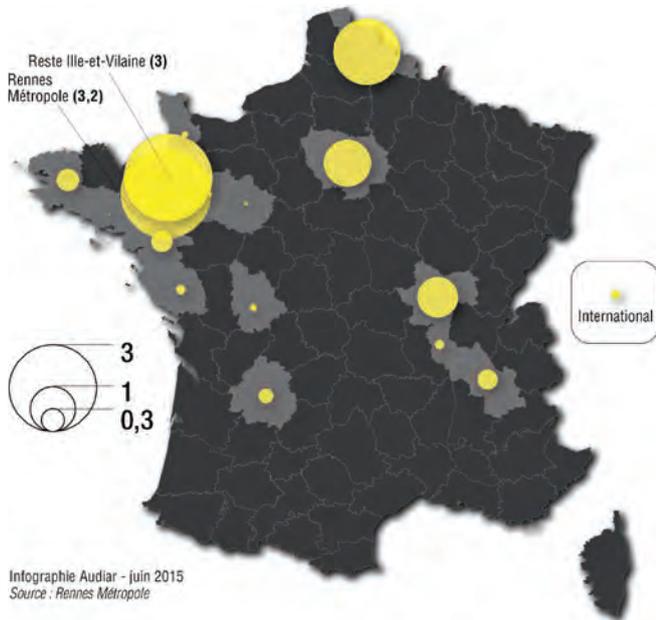
Le coût prévisionnel de la cité internationale Paul Ricœur s'élève à **18,2 M€ HT** (date de valeur 2010). Au 30 juin 2015, près de **11 M€ HT** ont été versés aux entreprises intervenantes, soit **61 %** des montants à engager.

Les retombées économiques se concentrent sur trois grands territoires : Rennes Métropole, le reste de la Bretagne et le reste de la France. Contrairement aux chantiers de la ligne b du métro et du centre des congrès, les retombées en Île-de-France et en Loire-Atlantique sont modestes (à peine 13 % en cumul).

#### RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS PAR TERRITOIRE



#### MONTANTS VERSÉS AU 30/06/2015 (EN M€ HT)



Une part importante des montants versés est redistribuée sur le reste du territoire national vers des départements lointains, notamment dans le Nord (présence d'une entreprise titulaire d'un marché à 2,8 M€ HT portant sur les façades aluminium opaques et vitrées) et en Saône-et-Loire (entreprise sous-traitante de fabrication et de pose de charpente métallique).

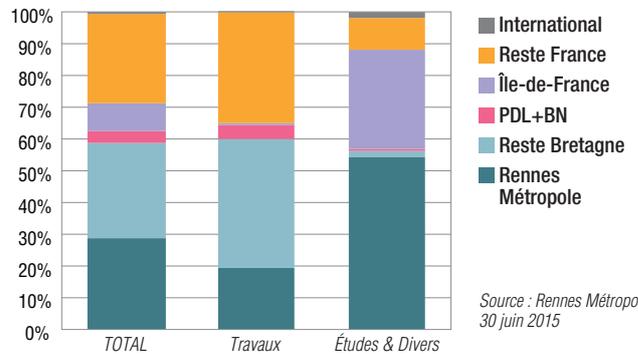


HERBAULT-ARNOLD

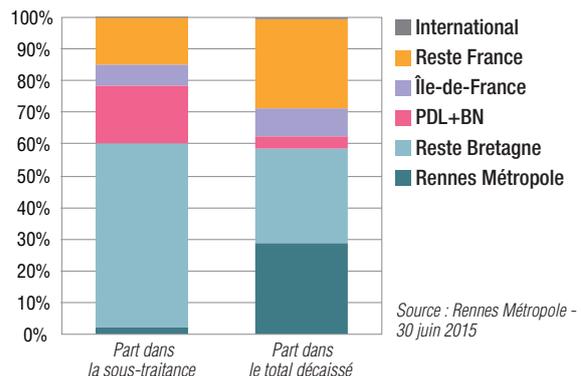
L'analyse par type d'intervention met en avant l'importance des montants versés aux entreprises bretonnes, à hauteur de 60 % du total, que ce soit pour la phase travaux comme pour la phase d'études et de suivi technique. Sur cette phase, contrairement aux chantiers de la ligne b du métro et du centre des congrès, l'implication d'entreprises ligériennes ou bas normandes est très limitée.

Le montant global d'actes payés en sous-traitance atteint 944 000 €, soit 8,5 % du montant total versé. La mobilisation de la sous-traitance a surtout profité à des entreprises du reste de la Bretagne, majoritairement localisées en proche périphérie de Rennes Métropole.

#### DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS PAR TYPE D'INTERVENTION

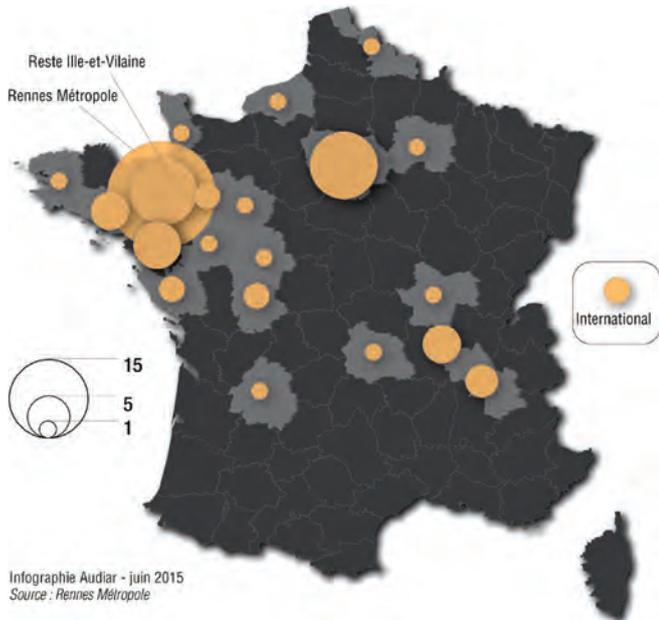


#### RÉPARTITION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS DE SOUS-TRAITANCE



## Analyse des entreprises mobilisées

NOMBRE D'ENTREPRISES MOBILISÉES AU 30/06/2015



83 entreprises (hors fournisseurs) ont d'ores et déjà été mobilisées depuis le lancement des premières études en 2010. La moitié d'entre elles sont bretonnes, avec notamment quatre entreprises morbihannaises, les autres étant principalement originaires de Loire-Atlantique et d'Île-de-France.

Près de **neuf entreprises intervenantes sur dix** sont des TPE et PME, soit 5 et dix points de plus que pour le centre des congrès et la ligne b du métro.

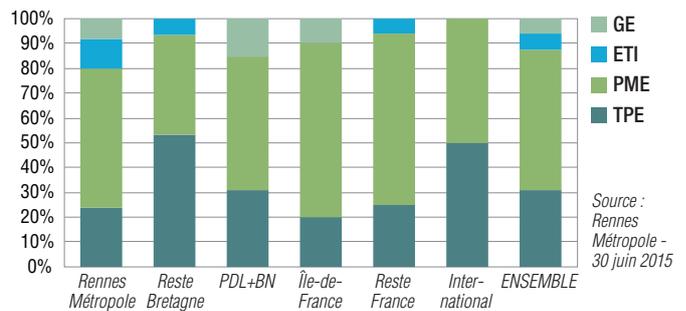
La part de TPE dans le total des entreprises originaires du reste de la Bretagne est particulièrement élevée, près de 53 % contre 30 % sur l'ensemble des entreprises impliquées.

Sur 47 entités titulaires de marchés, 36 % d'entre elles sont originaires de Rennes Métropole et 15 % du reste de la Bretagne.

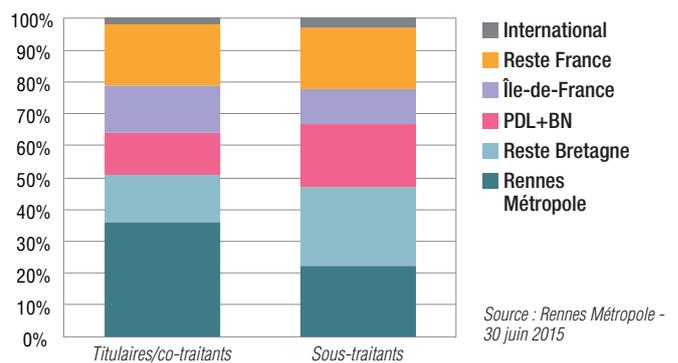
En comparaison aux autres chantiers, la part d'entreprises originaires du reste de la France est significative, proche de 20 %.

Un tiers des entreprises mobilisées intervient dans le cadre d'un acte de sous-traitance. Comme pour les autres chantiers, la part des entreprises originaires du reste de la Bretagne est sensiblement élevée, soit une entreprise sur quatre.

### TAILLE DES ENTREPRISES MOBILISÉES PAR TERRITOIRE (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTITÉS TITULAIRES DE MARCHÉS ET SOUS-TRAITANTS (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



## ZAC LA COURROUZE - AMÉNAGEMENTS PUBLICS

### Analyse des facturations

Le coût prévisionnel de l'aménagement des espaces publics de la ZAC s'élève à **102,6 M€ HT**.

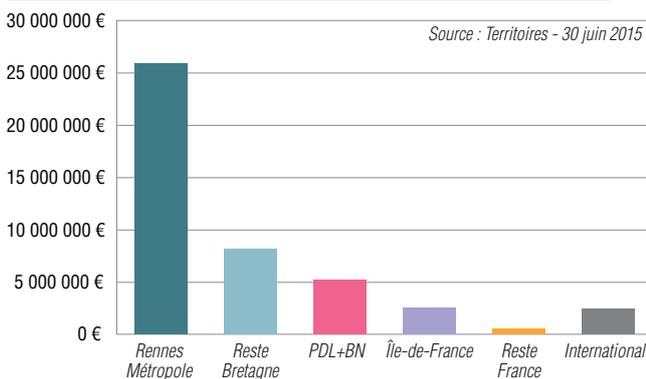
Au 30 juin 2015, près de **45 M€ HT** ont été versés aux entreprises intervenantes, soit **44 %** des montants à engager.

Une grande majorité des montants ont été facturés par des entreprises de Rennes Métropole, en l'occurrence 26 M€, soit 58 % du total.



RENNES MÉTROPOLE

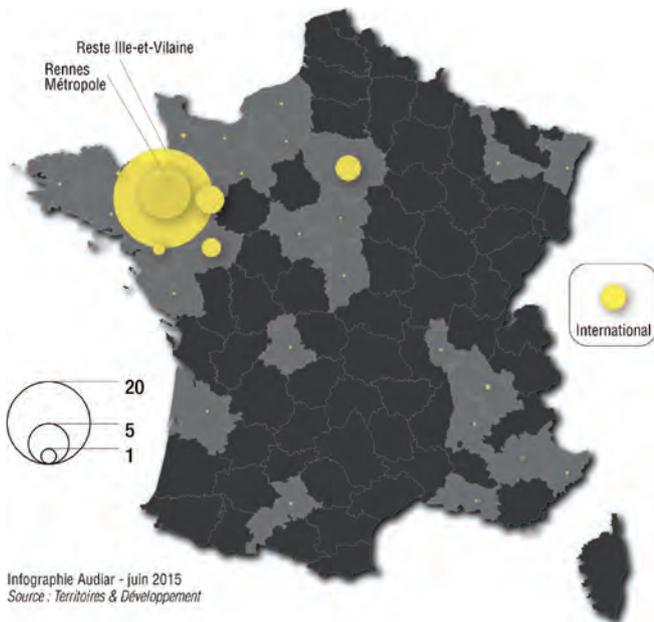
### RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS PAR TERRITOIRE



La distribution géographique des montants versés sur les interventions de travaux est fortement concentrée en Bretagne (85 %), mais beaucoup moins sur les études et le suivi technique du chantier, compte-tenu du poids du maître d'œuvre basé en Italie et de nombreux bureaux d'études franciliens.

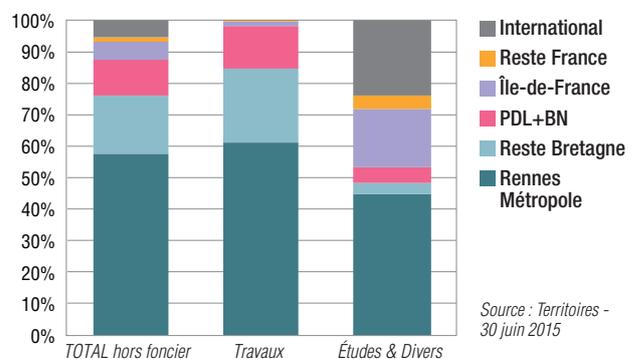
Comme pour les autres chantiers, les montants versés pour des actes de sous-traitance profitent davantage aux territoires extérieurs à Rennes Métropole en comparaison à la distribution sur le total des montants facturés. Dans le cas présent, l'Île-de-France et l'international sont les territoires les plus bénéficiaires.

### MONTANTS VERSÉS AU 30/06/2015 (EN M€ HT)

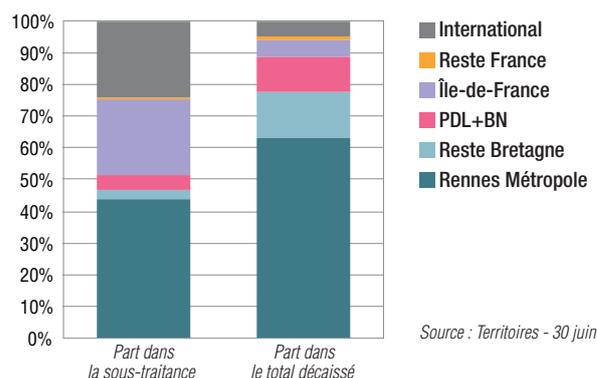


Les retombées économiques sont très concentrées sur Rennes Métropole et le reste de l'Ille-et-Vilaine (77 % des montants facturés). Hormis les départements ligériens l'Île-de-France, le reste du territoire national profite peu des investissements. Par contre, compte tenu de l'origine italienne de l'entreprise désignée pour la maîtrise d'œuvre, les retombées à l'international ne sont pas négligeables, autour de 2,5 M€.

### DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS PAR TYPE D'INTERVENTION

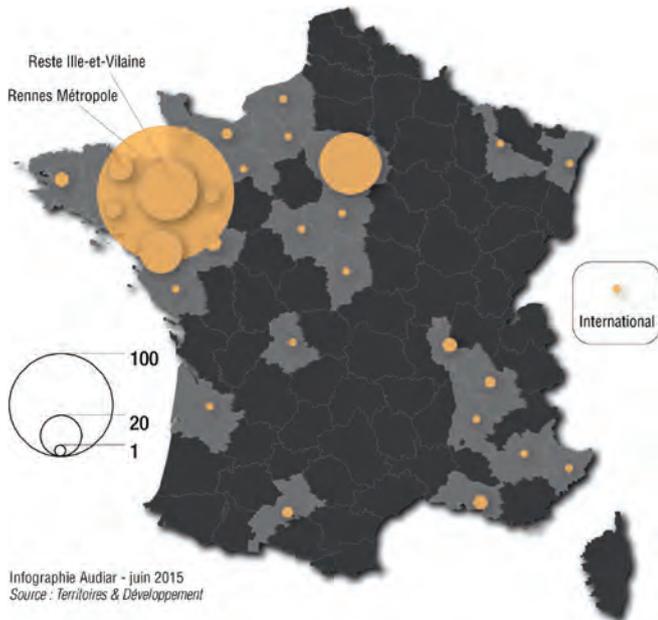


### RÉPARTITION TERRITORIALE DES MONTANTS VERSÉS DE SOUS-TRAITANCE



## Analyse des entreprises mobilisées

### NOMBRE D'ENTREPRISES MOBILISÉES AU 30/06/2015



**316** entreprises ont d'ores et déjà été mobilisées depuis le lancement des premières études en 2003 et des premiers travaux en 2006.

**Deux tiers** des entreprises participantes sont locales (Rennes Métropole et le reste de l'Île-et-Vilaine), soit 205 entreprises.

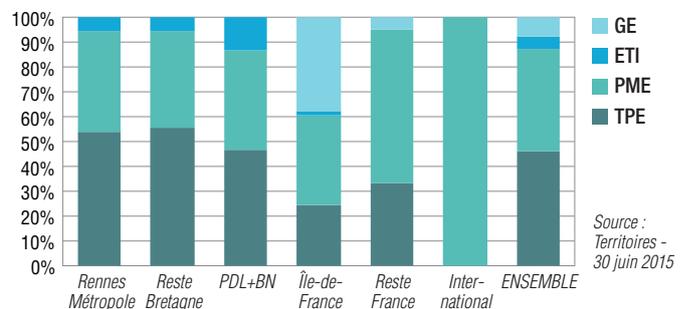
En dehors de l'Île-et-Vilaine, les territoires les plus représentés sont une fois de plus l'Île-de-France et la Loire-Atlantique, puis les Côtes d'Armor.

Comme pour la cité internationale, **neuf entreprises intervenantes sur dix** sont des TPE et PME. Une fois de plus, la part des TPE mobilisées est plus importante dans Rennes Métropole et le reste de la Bretagne, alors que les grandes entreprises sont proportionnellement importantes dans le cas de l'Île-de-France.

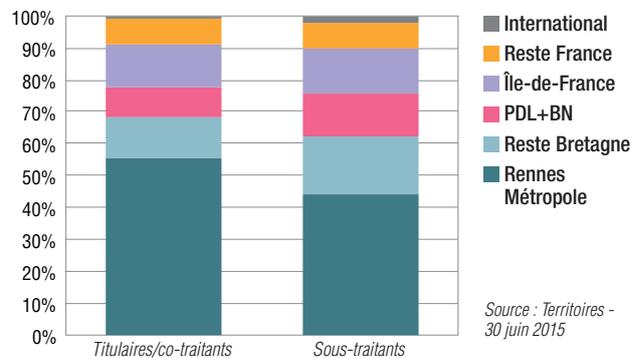
Sur les 111 entreprises titulaires de marchés sur les études, les travaux ou la maîtrise d'œuvre, **plus de la moitié** d'entre elles sont originaires de Rennes Métropole, **et une sur dix** du reste de la Bretagne.

Sur les **50** entreprises engagées pour une intervention de sous-traitance, la part des entreprises de Rennes Métropole diminue à 44 % tandis que celle des entreprises du reste de la Bretagne remonte à 18 %.

### TAILLE DES ENTREPRISES MOBILISÉES PAR TERRITOIRE



### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTITÉS TITULAIRES DE MARCHÉS ET SOUS-TRAITANTS (HORS ENTITÉS PUBLIQUES)



## ZAC LA COURROUZE - OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS



### Estimation des investissements réalisés

À l'achèvement total des opérations immobilières et des équipements de la ZAC, le montant prévisionnel des investissements réalisés est estimé à **699 M€ HT**.

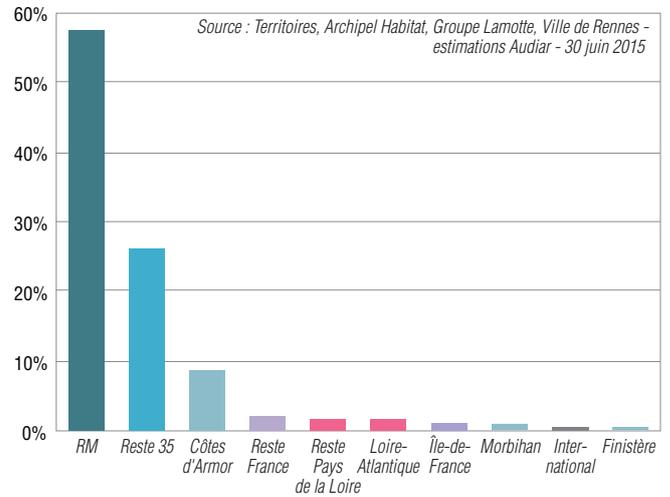
Le cumul des montants investis au 30 juin 2015 est estimé à **243,8 M€ HT**, soit environ **35 %** des montants à engager. Les retombées se concentrent essentiellement sur trois territoires : Rennes Métropole, le reste du département et les Côtes d'Armor. Hors de ces territoires, les retombées sont très limitées.

### Estimations des principales caractéristiques des entreprises mobilisées

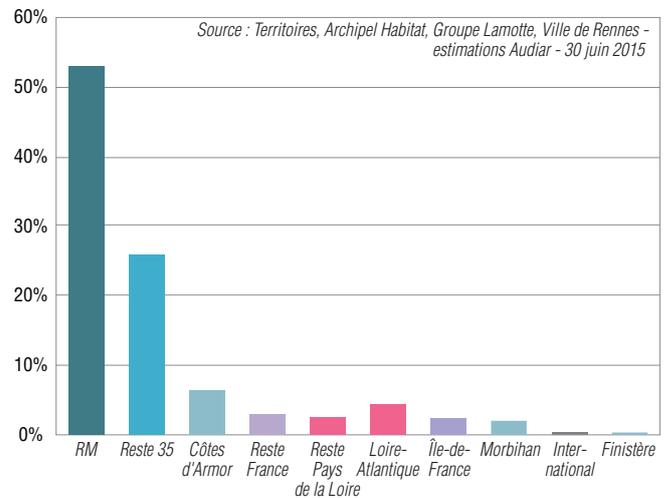
**80 %** des entreprises mobilisées pour la conception et la construction des opérations immobilières de logements et de bureaux sont originaires d'Ille-et-Vilaine, 6 % des Côtes d'Armor, ou 4 % de Loire-Atlantique.

Les chantiers de logements, de bureaux ou d'équipements sur la ZAC font travailler à **93 %** des TPE et PME. Le pourcentage de TPE est le plus élevé pour les entreprises originaires de Rennes Métropole et d'Île-de-France.

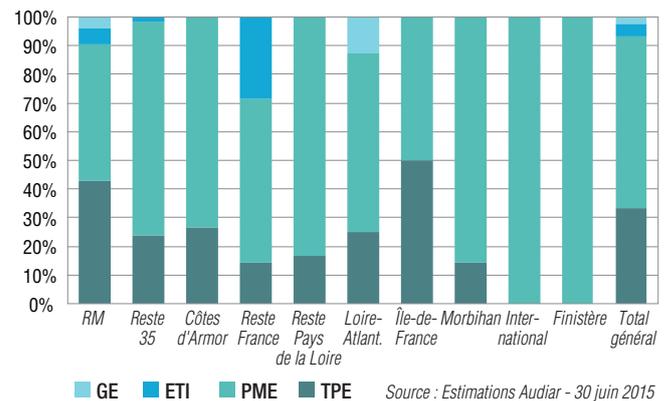
### ESTIMATION DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES INVESTISSEMENTS



### ESTIMATIONS DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES ENTREPRISES MOBILISÉES



### TAILLE DES ENTREPRISES INTERVENANTES PAR TERRITOIRE



*NB : La méthodologie d'estimation des investissements réalisés est expliquée en fin de document dans les annexes méthodologiques.*

## ESTIMATIONS PRÉVISIONNELLES DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PLH ET DES OPÉRATIONS DE BUREAUX DE 2015 À 2020

### Le nouveau programme de l'habitat de Rennes Métropole : plus de 2,4 milliards d'€ d'investissements programmés d'ici à 2020

Le nouveau programme local de l'habitat prévoit de produire près de 24 000 logements sur la période 2015-2020, avec une moyenne de production de 3 600 en 2015 et 2016, puis 4 400 à partir de 2017.

Cette montée en régime sera largement concentrée sur les grandes opérations d'aménagement métropolitaines bien lancées que sont les ZAC Beauregard Quincé et La Courrouze, mais surtout sur les nouvelles que sont EuroRennes, Viasilva/Champs Blancs, Maurepas-Gayeulles et Baud-Chardonnet.

L'extrapolation des ratios d'impact économique calculés sur la ZAC de la Courrouze sur les données de programmation du PLH permet d'estimer les retombées économiques prévisionnelles des opérations neuves entre 347 et 448 M€ par an, soit au total près de 2,44 Milliards d'euros sur la période. La contribution des grandes opérations métropolitaines devrait fortement augmenter à partir de 2016 pour atteindre près d'un tiers des investissements.

Les entreprises locales de Rennes Métropole et du reste du département seront logiquement les premiers bénéficiaires avec près de 80 % des investissements captés.

### Près de 600 millions d'€ d'investissements programmés dans la construction neuve de bureaux d'ici à 2020

La métropole rennaise compte actuellement près de 350 000 m<sup>2</sup> de bureaux neufs en projet dont la livraison est programmée entre 2015 et 2020.

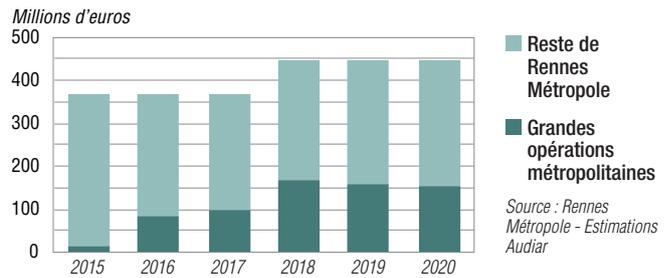
Comme pour les logements, la montée en puissance sera concentrée sur les grandes opérations d'aménagement métropolitaines, principalement à partir de 2018 sur EuroRennes et Viasilva/Champs Blancs.

L'extrapolation des ratios d'impact économique calculés sur la ZAC de la Courrouze aux données de livraison des opérations programmées sur Rennes Métropole permet d'estimer les retombées économiques prévisionnelles des opérations neuves de bureaux entre 60 et 120 M€ par an, soit au total près de 600 millions d'euros sur la période.

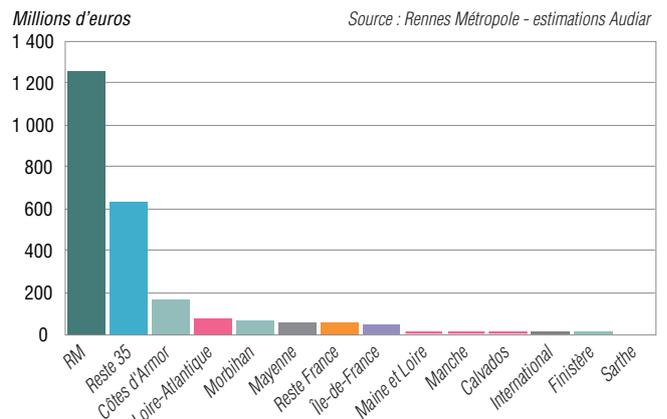
Les entreprises locales de Rennes Métropole et du reste du département seront logiquement les premiers bénéficiaires avec près de 80 % des investissements captés.

**NB :** La méthodologie d'estimation des investissements à réaliser est expliquée en fin de document dans les annexes méthodologiques.

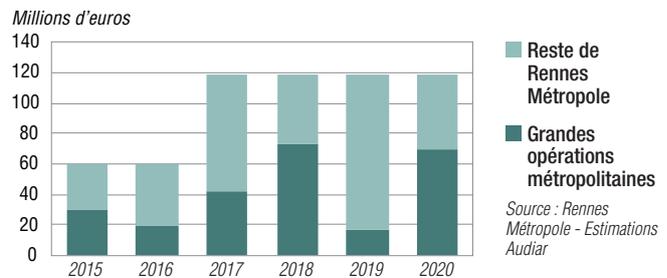
### ESTIMATIONS ANNUELLES DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS PAR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



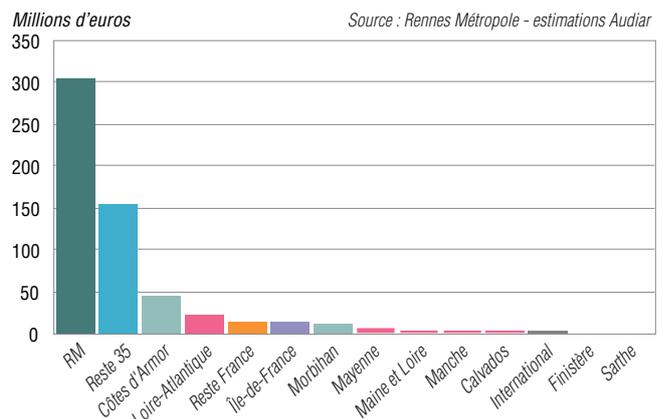
### ESTIMATION DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS PAR LE PLH SUR LA PÉRIODE 2015-2020



### ESTIMATIONS ANNUELLES DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS DE BUREAUX PROGRAMMÉES SUR LE TERRITOIRE DE RM



### ESTIMATION DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS NEUVES DE BUREAUX SUR LA PÉRIODE 2015-2020





# Les retombées sur l'emploi

## POINT D'ÉTAPE EN JUIN 2015 SUR LES ACTIFS OCCUPÉS PAR LES CHANTIERS ÉTUDIÉS

### En juin 2015, près de 1 500 actifs mobilisés par les chantiers

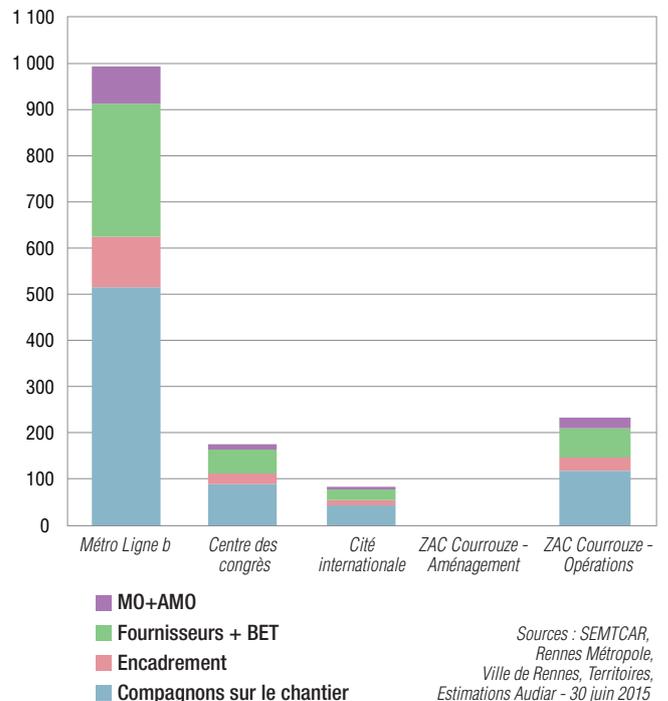
En juin 2015, près de 1 500 actifs sont mobilisés par les chantiers, dont 943 présents sur les lieux de chantier (compagnons et encadrement).

Le chantier du métro occupe à lui seul 1 000 personnes dont 600 sur les différents sites (stations, base de vie du tunnelier, ouvrages d'art, garage-atelier, etc.).

Le chantier du centre des congrès concentre quant à lui près de 170 personnes, dont 115 sur le site en travaux.

Les opérations immobilières en cours de construction à l'été 2015 sur la ZAC de la Courrouze mobilisent 230 personnes, dont plus de la moitié sont les compagnons travaillant sur les sites des chantiers.

NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS PAR CHANTIER ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN JUIN 2015



## ESTIMATION DES EMPLOIS ETP DIRECTS ET INDIRECTS MOBILISÉS PAR LES CHANTIERS ÉTUDIÉS

### En cumulé à fin juin 2015, les quatre grands chantiers étudiés ont déjà mobilisé 4 100 ETP cumulés

La ZAC de la Courrouze a déjà mobilisé 2 250 ETP en cumulé depuis le lancement de son aménagement. Sur la ligne b du métro, 1 560 ETP annuels ont été mobilisés, dont 1 000 depuis le début des travaux mi-2013. Le centre des congrès et la cité internationale ont pour l'instant peu nécessité de main d'œuvre, respectivement 87 et 217 ETP cumulés.

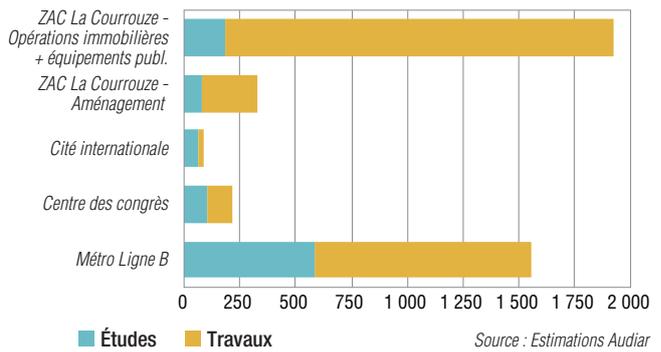
### Les quatre grands chantiers ont pour l'instant surtout profité à l'emploi sur Rennes Métropole, le reste de la Bretagne et l'Île de France

Parmi les 4 100 ETP cumulés mobilisés sur les chantiers étudiés, 1 800 d'entre eux sont employés par des entreprises implantées dans Rennes Métropole, et 900 par des entreprises originaires du reste de la Bretagne. Sur ces deux territoires, la contribution de la ZAC de la Courrouze est très majoritaire (2 000 ETP), suivi de la ligne b (500 ETP), loin devant les deux autres chantiers, qui ont pour l'instant occupé seulement 150 ETP dans les entreprises intervenantes.

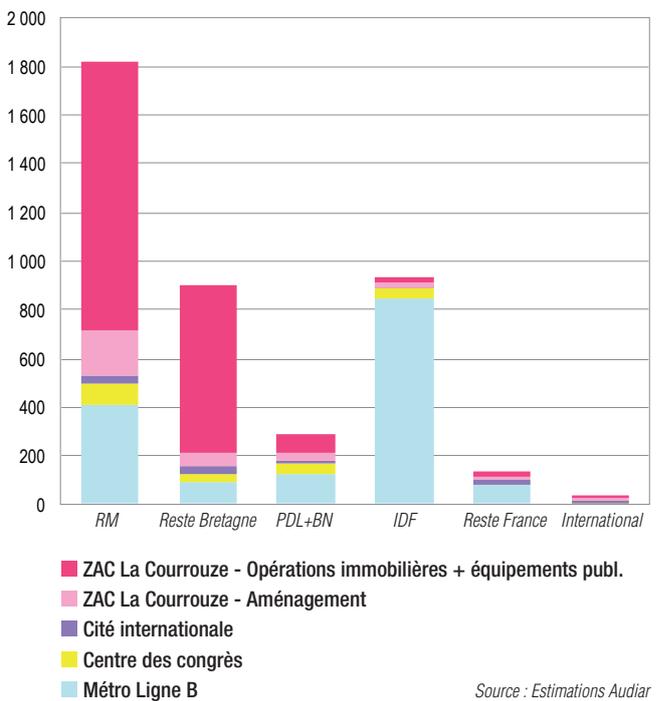
### À leur terme, les quatre grands chantiers devraient mobiliser plus de 16 000 ETP cumulés

Au terme de sa construction, le chantier de la ligne b aura occupé directement 5 500 ETP cumulés, et indirectement 3 300 ETP cumulés chez les fournisseurs et BET. Une fois terminée, la ZAC de la Courrouze aura quant à elle occupé plus de 6 200 ETP, dont 4 000 sur les phases de travaux de l'ensemble des opérations immobilières et d'aménagement public. L'impact sur l'emploi de la construction du centre des congrès et de la cité internationale sera plus modeste, respectivement 800 et 100 ETP cumulés.

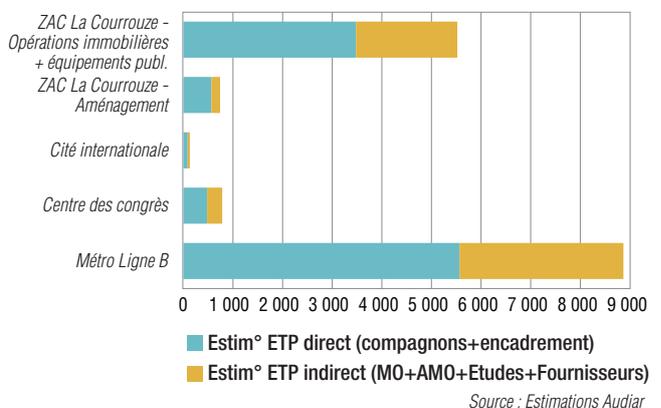
#### NOMBRE D'ETP CUMULÉS MOBILISÉS AU 30 JUIN 2015



#### NOMBRE D'ETP CUMULÉS MOBILISÉS PAR TERRITOIRE AU 30 JUIN 2015



#### NOMBRE D'ETP CUMULÉS PRÉVISIONNELS MOBILISÉS À TERME



NB : La méthodologie d'estimation des emplois mobilisés est expliquée en fin de document dans les annexes méthodologiques. Cf page 28

## ESTIMATION DES EMPLOIS MOBILISÉS PAR LE PLH ET LES OPÉRATIONS NEUVES DE BUREAUX

*NB : La méthodologie d'estimation des emplois mobilisés est expliquée en fin de document dans les annexes méthodologiques. Aussi, la contribution des grandes opérations d'aménagement métropolitaines dans les objectifs de livraison de logements du PLH de Rennes Métropole est ici analysée (ZAC LA Courrouze, ZAC EuroRennes, ZAC Baud-Chardonnet, ZAC Maurepas/Gayeulles, ZAC Beauregard-Quincé, et opération ViaSilva/Champs Blancs).*



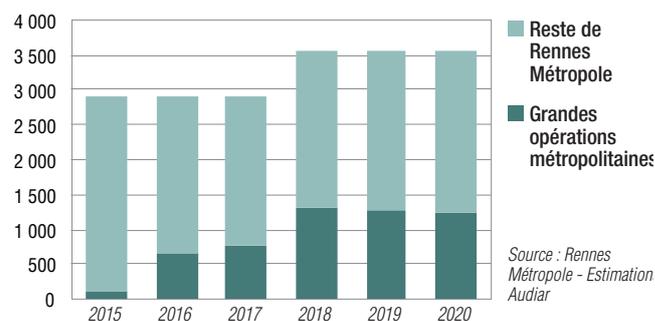
### Le PLH devrait mobiliser plus de 19 000 ETP cumulés d'ici à 2020

Si les objectifs de livraisons programmés sont atteints, le PLH devrait nécessiter chaque année près de 3 000 ETP cumulés entre 2015 et 2017, puis 3 500 de 2018 à 2020. La contribution des grandes opérations métropolitaines devrait sensiblement augmenter à partir de 2016, puis stagner autour de 1 300 ETP cumulés annuellement de 2018 à 2020.

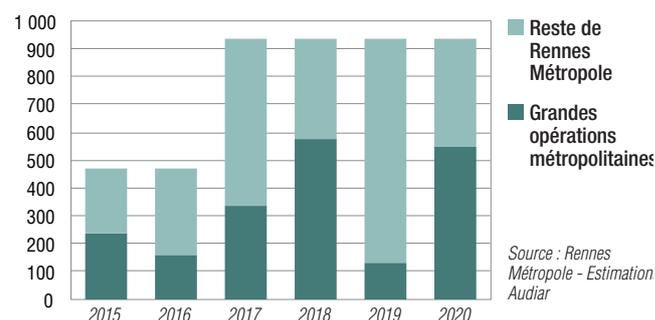
### Les investissements programmés dans la construction neuve de bureaux devraient mobiliser près de 4 700 ETP cumulés d'ici à 2020

Les opérations neuves de bureaux programmées sur le territoire de Rennes Métropole d'ici à 2020 devraient mobiliser moins de 500 ETP en 2015 et 2016. Ce chiffre devrait atteindre rapidement plus de 900 ETP chaque année à partir de 2017 avec la montée en régime des opérations sur la ZAC EuroRennes et sur la ZAC des Champs Blancs (ViaSilva).

ESTIMATIONS DES ETP ANNUELS MOBILISÉS PAR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



ESTIMATIONS DES ETP ANNUELS MOBILISÉS PAR LES OPÉRATIONS DE BUREAUX PROGRAMMÉES SUR LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE



*NB : La méthodologie d'estimation des emplois mobilisés est expliquée en fin de document dans les annexes méthodologiques. Cf page 28*



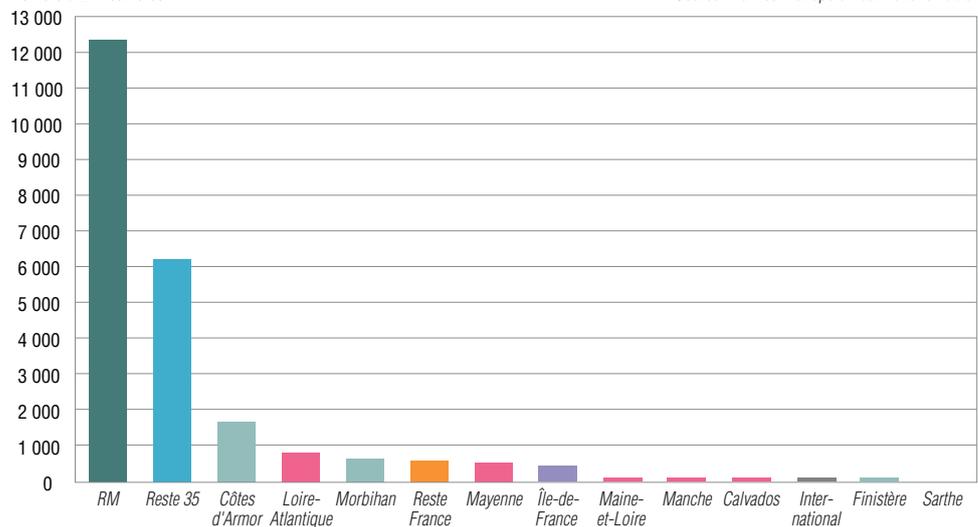
Les opérations de logement programmées dans le PLH ainsi que les opérations de bureaux devraient occuper près de 19 000 ETP dans les entreprises de Rennes Métropole et du reste du département d'ici à 2020, soit plus de 3 000 ETP par an.

Ces opérations bénéficieraient à hauteur de 1 700 ETP aux entreprises costarmoricaines, soit près de 300 par an. Les bénéfices sur l'emploi dans les entreprises de BTP, les bureaux d'études ou les agences d'architecture seraient par contre bien plus modestes sur les autres territoires.

#### ESTIMATION DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES ETP ANNUELS GÉNÉRÉS PAR LE PLH ET LES OPÉRATIONS NEUVES DE BUREAUX SUR LA PÉRIODE 2015-2020

Nombre d'ETP cumulés

Source : Rennes Métropole - estimations Audiar

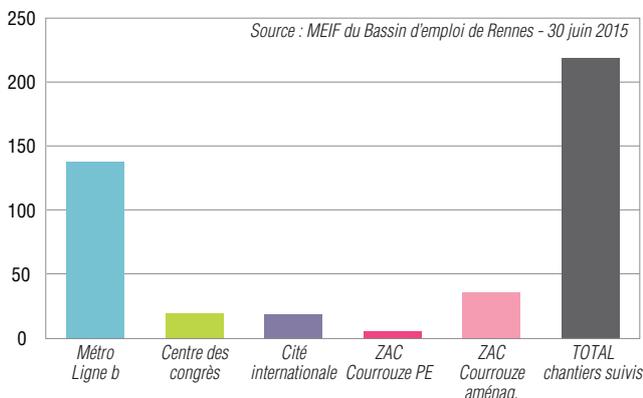


# Politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale

## ZOOM SUR LES CLAUSES SOCIALES Dispositif atouts clauses de la Meif du Bassin d'emploi de Rennes

À fin juin 2015, 219 personnes ont bénéficié d'un contrat d'insertion dans le cadre des clauses sociales prévues dans les contrats déjà attribués, dont déjà 138 sur le seul chantier de la ligne b du métro.

### CUMUL DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS D'INSERTION



Près de 175 ETP (320 000 heures de travail) doivent être proposés à des personnes en difficulté d'insertion dans le cadre des grands chantiers. Au 30 juin 2015, 219 personnes (dont 138 sur le seul chantier de la ligne b du métro) avaient bénéficié de ce dispositif.

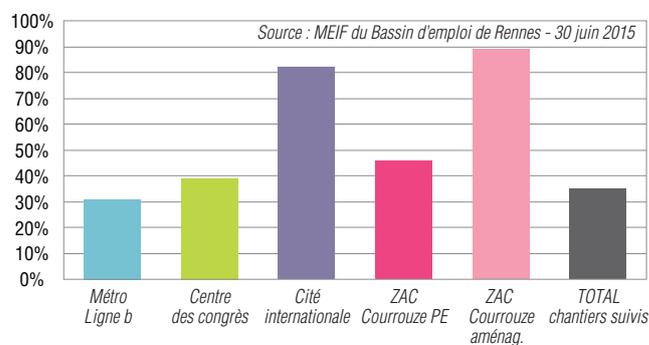
Les objectifs sont quasiment atteints pour l'aménagement public de la ZAC de la Courrouze et la cité internationale. Et plus d'un tiers des objectifs d'heures est déjà réalisé sur les chantiers de la ligne b et du centre des congrès.

Quelle que soit leur origine géographique et leur taille, les entreprises utilisent le dispositif des clauses d'insertion.

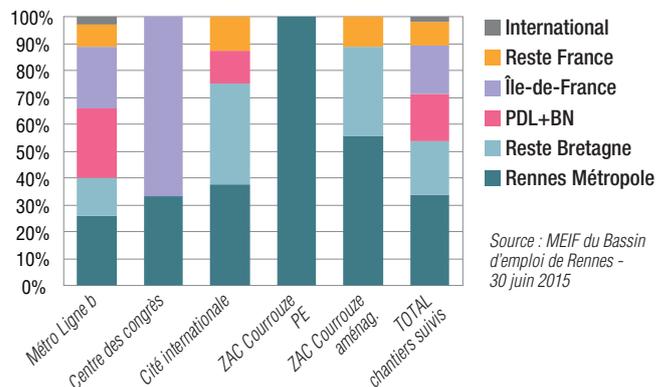
**80 %** des personnes bénéficiaires de clauses sont peu qualifiées (CAP ou moins), et chaque personne travaille en moyenne 511 h sur les chantiers.

À noter toutefois que la part des jeunes bénéficiaires (moins de 26 ans) est importante, proche de 30 % du total.

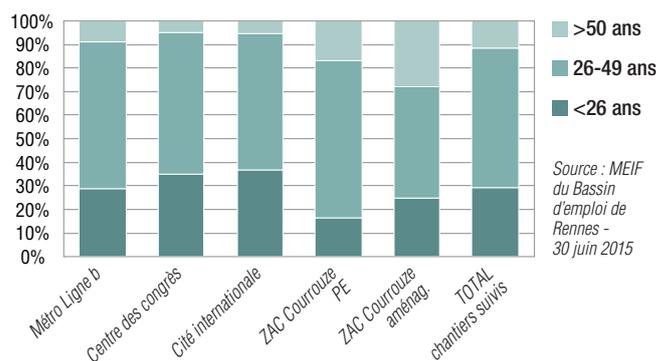
### ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS D'INSERTION PAR CHANTIER - PART DES HEURES D'INSERTION EFFECTUÉES



### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES CONTRACTANTES



### L'ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES DES CLAUSES D'INSERTION



# **ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

## AXE 1. MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

### Méthodologie d'affectation territoriale des montants versés aux entreprises

Le recensement des entreprises mobilisées et leur localisation géographique est effectuée en fonction de leur adresse de facturation, qu'elles soient titulaires des marchés, co-traitantes ou sous-traitantes.

Cette adresse peut être le siège de l'entreprise, une direction régionale, ou un établissement secondaire, adresse qui est incluse dans l'acte d'engagement de l'entreprise titulaire et/ou co-traitante, puis de l'acte de sous-traitance.

Pour chaque chantier étudié, chaque entreprise est comptée une seule fois, de telle sorte que les doublons sont systématiquement supprimés.

### Méthodologie des ratios pour l'estimation des retombées économiques des opérations de logements, de bureaux et mixtes réalisées sur la ZAC de La courrouze et dans le périmètre du PLH

Étant donné la multiplicité des acteurs publics et privés intervenants en tant que maître d'ouvrage pour la construction des opérations immobilières dans Rennes Métropole et notamment sur la ZAC de la Courrouze, il a été décidé de réaliser une analyse sur un échantillon représentatif de ces opérations.

Cet échantillon a été réalisé avec l'aide d'un bailleur social, Archipel Habitat, et d'un promoteur privé, le Groupe Lamotte. Le travail de définition des ratios de coût moyen de construction a été réalisé en plusieurs étapes :

1. Sélection de 54 opérations de logement pur ou mixte logement/commerce, et de 8 opérations de bureaux réalisées sur le territoire de Rennes Métropole par Archipel Habitat et le Groupe Lamotte en 2012, 2013 et 2014. Les données mobilisées incluent les montants facturés pour les prestations de travaux des bâtiments (gros œuvre, étanchéité, menuiseries, cloisons, etc.), ainsi que de conception (architecte, assistance à maîtrise d'œuvre, bureaux d'études fluides, etc...).
2. Les deux ratios issus de cet échantillon ont ensuite été comparés avec deux ratios calculés sur un panel élargi de 29 opérations locales de logements et 20 opérations de bureaux. Un fort écart a ainsi été observé entre les ratios de coût de conception/construction sur les opérations de bureaux (933€ contre 1 699€/m<sup>2</sup> de SP). Il s'explique essentiellement par la comptabilisation dans le panel élargi, des équipements d'aménagements intérieurs (cloisons amovibles, clim, serveurs informatiques centralisés, etc.), qui pour de nombreuses opérations, représentent une part importante de l'investissement global. Il a donc été décidé de retenir le ratio du panel élargi, afin de s'approcher au plus près montants réels investis dans la construction des opérations de bureaux sur le territoire.
3. Les ratios retenus de coût de conception/construction sont les suivants, valables pour 2014 :
  - 1 409 € HT par m<sup>2</sup> de surface de plancher (SP) pour

les opérations de logement et mixte logement/commerce,

- 1 699 € HT par m<sup>2</sup> de surface de plancher (SP) pour les opérations de bureaux.

Ces données ont aussi permis d'établir « la distribution géographique type » des montants facturés aux entreprises mobilisées sur les opérations immobilières réalisées sur le territoire de Rennes Métropole.

Afin d'estimer les montants facturés sur les opérations immobilières de la ZAC de la Courrouze, les deux ratios précédents ont été multipliés par le cumul des surfaces de plancher des opérations livrées avant le 30 juin 2015.

Afin d'estimer les montants prévisionnels facturés qui seront potentiellement générés dans le cadre du PLH, le premier ratio a été multiplié par la surface moyenne de plancher observée pour un logement livré dans l'échantillon étudié, soit 72,3m<sup>2</sup>, puis par le nombre de logements à livrer sur la période 2015-2020.

## AXE 2. MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DES EMPLOIS MOBILISÉS

### Méthodologie appliquée sur les chantiers de la ligne b, du centre des congrès, de la cité internationale et de l'aménagement public de la ZAC de la courrouze

L'estimation des emplois mobilisés consiste à multiplier les montants facturés pour chacun des chantiers et groupe d'opérations étudiés par les ratios économiques calculés par la cellule économique de Bretagne qui sont les suivants : en Bretagne, en 2013, 1 million d'euros de chiffres d'affaires hors taxes génère en moyenne 7,4 emplois à temps plein (ETP) dans le secteur des travaux publics, et 7,9 emplois dans le secteur du bâtiment.

Exemple : au 30 juin 2015, le cumul des montants facturés pour le chantier de la ligne b du métro s'élève à 210,9 M€.

Le nombre d'ETP cumulés déjà mobilisé s'établit donc à  $210,9 \times 7,4 = 1\,561$ .

Le même principe de calcul permet également d'estimer la distribution géographique des emplois mobilisés selon le territoire de localisation des entreprises.

### Méthodologie appliquée aux opérations de logements, de bureaux et mixtes réalisées sur la ZAC de La courrouze et dans le périmètre du PLH

Afin d'estimer le nombre d'ETP cumulés mobilisés sur les opérations immobilières de la ZAC de la Courrouze, les montants facturés calculés dans l'axe 1 ont été multipliés par les ratios de la cellule économique de Bretagne.

Afin d'estimer les montants prévisionnels facturés qui seront potentiellement générés dans le cadre du PLH, le premier ratio a été multiplié par la surface moyenne de plancher observée pour un logement livré dans l'échantillon étudié, soit 72,3 m<sup>2</sup>, puis par le nombre de logements à livrer sur la période 2015-2020.

## AXE 3. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ATOUT CLAUSES

Le 19 mars 2012, 22 partenaires du bassin d'emploi rennais se sont engagés à promouvoir l'insertion des publics éloignés de l'emploi en intégrant des clauses sociales dans leurs marchés publics.

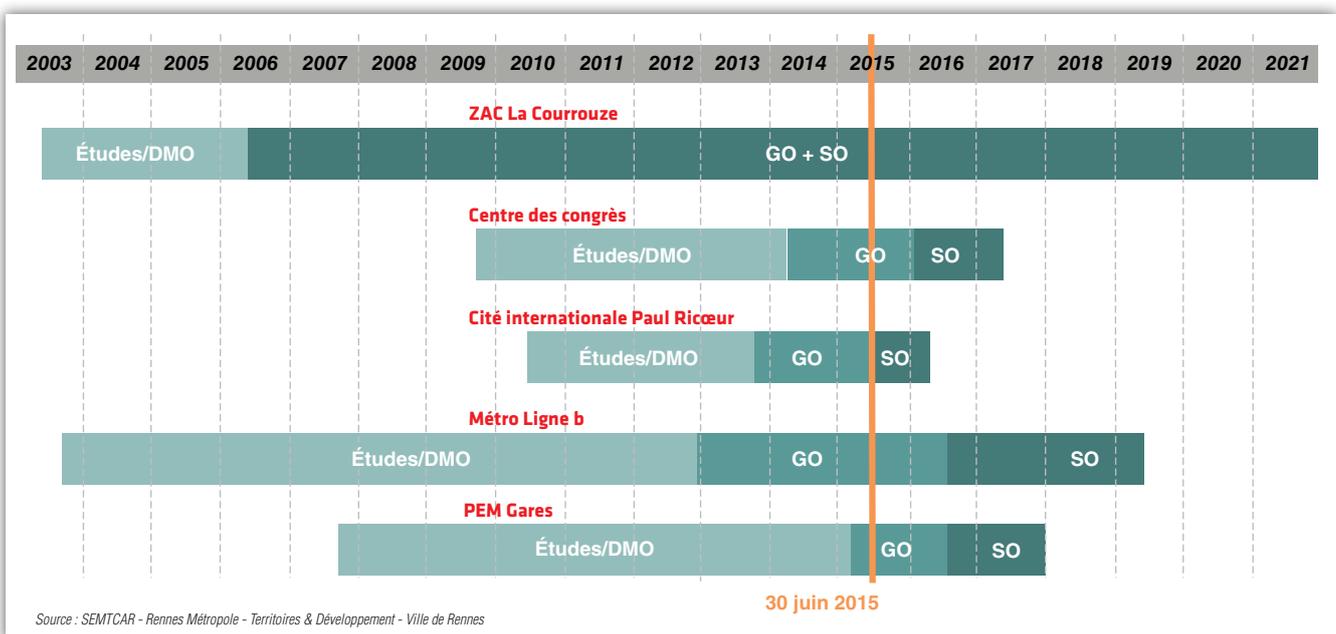
Animée par la MEIF, la charte d'activation des clauses sociales associe notamment l'État, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la Ville de Rennes, les Universités Rennes 1 et Rennes 2, les sociétés d'aménagement Territoires et Territoires Publics, la Semtcar, les bailleurs sociaux comme Néotoa et Archipel Habitat. Elle rassemble ces acheteurs publics autour d'un objectif commun : utiliser la commande publique dans une démarche de responsabilité sociale, comme levier au bénéfice des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

Bien sûr, il n'y a pas de clause sociale dans tous les marchés, mais une réflexion est menée en ce sens systématiquement. L'entreprise qui remporte le marché doit réserver une partie du temps de travail nécessaire à sa prestation (5 à 10 % environ) à des demandeurs d'emploi en situation de fragilité sociale qui sont éligibles aux critères définis par le dispositif.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage
- BET : Bureau d'études techniques
- BN : Région Basse-Normandie
- DMO : désignation de maîtrise d'ouvrage
- ETI : entreprise de taille intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés)
- ETP : Emploi équivalent à temps plein
- GE : grande entreprise (plus de 5000 salariés)
- GO : Gros œuvre
- HT : hors taxes
- IDF : Région Ile de France
- MEIF : maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- MO : maîtrise d'œuvre
- PDL : Région des Pays de la Loire
- PEM : pôle d'échanges multimodal
- PLH : Programme local de l'habitat
- PME : Petite et moyenne entreprise (entre 10 et 250 salariés)
- RM : Rennes Métropole
- SEMTCAR : Société d'Économie Mixte des Transports Collectifs de l'Agglomération Rennaise
- SO : Seconde œuvre
- TPE : très petite entreprise (moins de 10 salariés)
- ZAC : Zone d'aménagement concerté

### PHASAGE SIMPLIFIÉ DES GRANDES OPÉRATIONS ÉTUDIÉES







L'Audiar remercie les partenaires de l'observatoire



**Contact**

**Ronan Viel**  
02 99 01 86 45  
r.viel@audiar.org

**Photos**

Audiar (non mentionnées)

**AGENCE D'URBANISME  
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL  
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2  
T : 02 99 01 86 40  
www.audiar.org